

La poursuite des "réformes" dans l'enseignement supérieur et la recherche : **PESte, chantage et choléra !**

Mi-octobre, la ministre a présenté à la presse un bilan d'étape de ses réformes et son projet de budget 2010. Celui-ci reflète une véritable politique d'asservissement de la recherche et de l'enseignement supérieur publics aux intérêts privés ainsi qu'une idéologie basée sur le culte de la performance individuelle, de la mise en concurrence des individus et des établissements.

Pour s'en convaincre il suffit de compter le nombre de fois où les termes « excellence », « meilleur » et « innovation » apparaissent dans son discours : respectivement 32, 21 et 42 fois ! Ainsi, au-delà du fait que l'augmentation du budget - dont se targue la Ministre - tient plus du mirage que de la réalité, ce sont les orientations budgétaires pour 2010 et les moyens mis en œuvre pour les atteindre qui nous inquiètent.

En effet, trois priorités sont mises en avant par la ministre pour ce budget :

- renforcer l'attractivité des carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- doter les universités des moyens de passer aux compétences élargies, conforter leur autonomie et rénover leurs formations ;
- soutenir l'évolution des instituts de recherche et leur fonction de programmation.

Qu'en est-il réellement ?

► Pour Pécresse, renforcer l'attractivité des carrières c'est octroyer des primes à quelques « méritants »¹, c'est remettre en cause les statuts des personnels en persistant par exemple à mettre en place des chaires dont l'opportunité a été largement critiquée par la communauté enseignante et scientifique, en échange de quoi quelques revalorisations de carrière ont été consenties au cas par cas.

Par contre, aucun poste supplémentaire n'est prévu au budget, et y sont confirmées toutes les suppressions d'emplois actées en juillet 2009.

Il n'existe aucune volonté de résorber la précarité, bien au contraire. L'ANR, qui ne cesse de remplir les labos de CDD, est renforcée... par 30 postes de titulaires² !

► Pour Pécresse, renforcer les moyens des universités ne se conçoit qu'au travers de leur passage à l'autonomie et aux compétences élargies. C'est toujours le même odieux chantage « appliquez les réformes et vous aurez le pognon ! ». Alors que déjà dans de nombreuses universités les effets néfastes de la LRU commencent à sérieusement se faire sentir, que la démocratie y est bafouée, que des services entiers se voient complètement réorganisés sans aucune concertation avec les personnels, que l'on voit se remettre en place les mandarins.

Mais ce n'est pas encore assez : la ministre veut donner aux directions des universités plus de moyens pour décliner à leur niveau, sa politique du culte de la performance. Les universités doivent devenir les vecteurs de l'idéologie gouvernementale. Celles qui ne se prêteront pas au jeu sont menacées de marginalisation.

► Pour Pécresse, soutenir les organismes de recherche, ce n'est pas renforcer leurs capacités d'être des opérateurs de recherche performants en leur donnant des moyens budgétaires propres, c'est conforter leur rôle d'agence de moyen (pour ceux qui ont été chargés d'abriter des instituts nationaux !) et leur mise au service des pôles de compétitivité et de l'innovation. C'est filer du pognon aux instituts pour qu'ils se mettent « en phase avec la stratégie nationale de la recherche et d'innovation ». C'est faire en sorte, à travers



¹ Ceux qui correspondent le mieux aux canons de la politique gouvernementale du moment.

² 10 postes sont pris à l'IRD et 20 sont issus de la suppression de 50 "emplois" de post-docs, reconvertis en emplois de titulaires ; les 30 autres "emplois" de post-docs supprimés sont reconvertis également en emplois de titulaires au bénéfice de l'INRIA (comme quoi c'est possible de convertir des emplois de CDD en emplois de titulaires !)

l'ANR et l'AERES, que seuls augmentent les moyens de quelques laboratoires « d'excellence ». Le dogme est toujours le même : enfoncer ceux qui ont des difficultés au lieu de les aider...

L'enseignement supérieur et la recherche "priorité absolue du gouvernement" ? Comment le croire lorsque plus de la moitié de l'augmentation budgétaire va aux entreprises privées au travers du crédit impôt recherche (CIR) ou des partenariats public-privé ?

Le CIR, vanté par le gouvernement, est critiqué de toutes parts !

Une fois de plus **la part attribuée au Crédit Impôt Recherche (CIR) dans le projet de loi de finance 2010 est augmentée** (+530 M€). Au total, ce sont plus de 4Md€ qui seront affectés au CIR, et ce malgré les critiques répétées de ce système d'allègement fiscal.

C'est ainsi que deux rapports récents pointent **le caractère extrêmement coûteux du CIR, au regard d'un impact économique qui n'a jamais été démontré**. Plus encore, cette manne d'argent public profite principalement aux grands groupes industriels et à des holdings financiers et des sociétés de services d'assistance aux entreprises...

On est bien loin de l'aide aux petites et moyennes entreprises innovantes que le gouvernement invoque !

Pour en savoir plus :

http://www.sudrecherche.org/SPIPprod/article.php3?id_article=730

Stop la précarité ! un questionnaire individuel ESR à faire circuler

A défaut d'ouverture de postes supplémentaires sur statut de titulaire, chaque nouvelle année budgétaire se concrétise par encore plus d'emplois précaires. C'est inacceptable !

Le 20 octobre dernier, **la quasi-totalité des syndicats de l'Enseignement Supérieur Recherche (ESR), SLR et SLU ont lancé un questionnaire sur la précarité dans notre milieu**.

Dès juin, SUD-RE avait initié une enquête du même ordre à l'échelon du CEMAGREF. Les données ainsi recueillies sur l'état de la précarité dans cet établissement sont disponibles sur notre site. Elles soulignent **l'urgence de nouvelles créations de postes à tous les niveaux de qualification**.

Faisons circuler le questionnaire unitaire :

<http://www.precarite-esr.org/>

La PESt... et le choléra : développons la résistance !

Dès cet été, SUD-RE dénonçait les dangers de la prime d'excellence scientifique, la PESt. Dans notre tract de rentrée (http://www.sud-recherche.org/SPIPprod/article.php3?id_article=691), nous évoquions **la généralisation de ce système de primes au "mérite" à l'ensemble des personnels**. Une fois de plus nos craintes sont justifiées... Au CNRS par exemple, la direction revoit les modalités d'attribution de la PPRS dont bénéficient les corps d'ingénieurs et personnels techniques, et notamment de sa part modulable, l'objectif étant « *de donner un sens à la PPRS* » ! Il s'agit de s'en servir pour mettre en compétition des agents, comme prôné par la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP).

Mais ce n'est pas tout, car vient de sortir au niveau de la fonction publique la nouvelle « prime d'intéressement collectif (PIC) ». Il s'agit d'attribuer une prime, cette fois, à l'ensemble des agents d'un service, en récompense de leur rentabilité, avec la possibilité d'écarter des bénéficiaires ceux qui réduiraient la performance du groupe !! Et pour décliner cette PIC, Péresse a choisi une approche géniale... : « *Le mécanisme de l'intéressement collectif est le suivant : une fois toutes les charges nécessaires à la réalisation du projet de recherche payées, 50% du montant disponible des ressources peuvent être répartis entre les agents ayant contribué à ce projet* ». Vous avez bien lu, les agents seraient rémunérés (en plus de leur salaire) sur l'argent pouvant rester à la fin des contrats de recherche partenariaux !

Cette géniale idée permet de faire d'une pierre trois coups : des économies au budget de l'Etat, faire dépendre les équipes - y compris pour leurs salaires - des partenaires privés, déréguler totalement les rémunérations d'une équipe à une autre... Péresse foule ainsi aux pieds le touchant principe qu'elle avait elle-même énoncé en juin 2008 selon lequel « *toutes les disciplines doivent être traitées avec une égale dignité* ».

C'est la porte ouverte à toutes les dérives : Au sein de chaque équipe, bonjour l'ambiance pour le « maillon faible » ! Quelle confiance accordée aux résultats et expertises ainsi réalisées avec des agents rémunérés sur les "commissions" de contrats avec les entreprises privées ? C'est la corruption organisée...

Nous voulons des revalorisations de salaires et de carrières, et faire notre boulot avec fierté et dignité !

La PES, menace l'avenir de la recherche publique, on ne s'en lavera pas les mains !

